



Yverdon-les-Bains

CONTRÔLE DES HABITANTS BUREAU DES ETRANGERS

Contrôle des Habitants

Place Pestalozzi 2
1400 Yverdon-les-Bains
www.yverdon-les-bains.ch
Tél. 024/423.66.00
habitants@ylb.ch

Yverdon-les-Bains, le

Déclaration du logeur

Je soussigné(e)

Nom et prénom
(titulaire du bail à loyer ou acte d'achat)

Né(e) le

Domicilié(e) à

E-mail / n° de téléphone

Documents à fournir par le logeur afin de valider cette attestation :

- ❖ Copie de la carte d'identité ou passeport valable
- ❖ Copie du bail à loyer ou de l'acte d'achat/vente

Atteste par la présente que

M. / Mme / Mlle

Nom et prénom

Né(e) le

est bien domicilié(e) chez moi depuis cette date (jj.mm.aaaa)

- ✓ Je précise qu'il ne s'agit pas uniquement d'une boîte aux lettres et que la personne susmentionnée habite physiquement à mon domicile.
- ✓ Je prends note que des contrôles pourront être effectués par la police et que des poursuites pourront être engagées contre moi en cas de fausse déclaration.
- ✓ Cette attestation demeure valable aussi longtemps que la personne susmentionnée habite chez moi. En cas de départ de cette personne, je m'engage à vous l'annoncer par écrit et informerai la personne qu'elle doit également passer personnellement annoncer son départ à votre office.

Signature du logeur: